

CONVENTION DE FORMATION AYURVEDA

31 AOUT 2016

ENTRE :

ECOLE DE FORMATION SATTVA
N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----
 PRENOM -----
 N° tél. -----
 Adresse-----

 Mail -----

POUR :

Formation en AYURVEDA : Bilan constitutionnel – Phytothérapie – Étude clinique

LIEU :

A L'ECOLE DE YOGA SATTVA
8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX
63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : (sous réserve de modifications)

Cycle 2016-2017	Thèmes des 12 journées théorico-pratiques
24 au 27 octobre 2016	Détermination du type humoral d'une personne et processus des maladies. Étude de cas concrets.
18 au 21 avril 2017	Formulation phytothérapeutique en fonction des types constitutionnels et des pathologies détectées. Règles de mélanges des plantes.
01 au 04 juillet 2017	Exposé clinique sur le management de l'humeur de l'air, précurseur des maladies, par le Dr Vijith.

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (sous réserve de modulation à voir avec le formateur)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Ayurvéda
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2016-2017 est de :
1140 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1140 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 95 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 6 FOIS : 6 chèques de 190 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 3 FOIS : 3 chèques de 380 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de ... € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le 05 du mois à partir du mois d'octobre 2016.

Pas d'entrée en formation si le contrat n'est pas signé.

*La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.***

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,